

JOURNAL MUNICIPAL

LE PACOMIEN







VOLUME 17 NO 12

DÉCEMBRE 2012

Meilleurs voeux ! Pour de très joyeuses fêtes !

En cette belle période de l'année,
Nous souhaitons à vous tous,
Pacômiennes et Pacômiens,
que Noël et le Nouvel An
vous apportent santé, prospérité
et beaucoup d'amour!

C'est avec beaucoup de plaisir que les élus et les employés vous ont accompagnés tout au long de cette année.

Recevez de la part de toute l'équipe municipale Nos vœux les plus sincères! PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE MARDI 8 JANVIER 2012 À 20H00

À LIRE CE MOIS-CI :

Vœux de Noël	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Nouvelles de l'agente	3
Activités à venir	3
Chroniques du loisir intermunicipal	4
Capitation 2012	4
Assemblée publique »	5
Régie incendie	6
Régie matières résiduelles	6
20 ans vie municipale	7
Gagnants concours de photos	7
Concours achat local	8
Du jardin à la maison	9
Club 50 ans et plus	9
Capsule verte	9
Sécurité routière	9
Des nouvelles du conseil 10-11-12-13	-14
Habitations Saint-Pacôme	15
Cercle de Fermières de Saint-Pacôme	15
Concours de photos	15
Club Optimiste Carnaval	16
Café Jasette	17
Chronique culturelle	18
Co-éco	19
Calendrier janvier 2013	20

Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque Maire



Nicholas Ouellet Siège no 1



Robert Bérubé Siège no 2



Daniel Jean Siège no 3



Sylvain Dubé Siège no 4



Carmelle Fortin Siège no 5



Jean Santerre Siège no 6

Directeur général :
M. Frédérick Lee
Directrice générale adjointe :
Mme Manon Lévesque
Agente de développement :
Mme Marijo Couturier Dubé
Technicienne en loisirs :
Mme Roxanne Carbonneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme 27, rue St-Louis Téléphone : 418-852-2356 Télécopieur : 418-852-2977 Courriel : stpacome@bellnet.ca

Site internet: www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

Patinoire

Comme vous pouvez le constater dans la programmation en loisirs de notre Municipalité, il y aura plus d'activités cet hiver à la patinoire. Entre autres choses, des cours de patin auront lieu. J'invite les usagers à se partager la glace équitablement dans le respect de tout un chacun. Un horaire de l'entretien et du temps alloué au patin et au hockey devra être respecté. Sans dire que la police sera stationnée en permanence à la patinoire, nous serons plus attentifs aux utilisateurs qui ne respectent pas les employés municipaux ou les autres usagers. J'invite d'ailleurs les citoyens à me faire part de tout problème rencontré.

Le fond en dessous de la glace est noir. Donc en présence de soleil, il réagit rapidement et commence immédiatement à fondre. Pour le déneigement, nous faisons de notre mieux et nous affectons les employés municipaux dès que l'on peut. Il faut prendre en note que le déneigement des trottoirs et des entrées d'édifices est prioritaire. Pour arroser la patinoire, nous rencontrons quelquefois des baisses de pression dans le puits, ce qui ralentit les opérations. Je vous demande donc d'être patient et de profiter grandement de ce lieu.

Perception des comptes en souffrance

Une de mes fonctions est de m'assurer du bien-être financier de la municipalité. Dans ce sens, je dois percevoir les comptes de taxes qui sont en retard. Donc, les comptes qui ont des soldes de 2011 impayés seront envoyés à la MRC de Kamouraska pour vente pour taxes. J'effectuerai cette procédure dans la deuxième semaine de janvier 2013. Si vous savez ou si vous croyez qu'il vous reste un solde pour 2011, je vous invite à me contacter au 418-852-2356 ou à venir me voir au bureau situé au 27 rue Saint-Louis. Je suis humain et ouvert à trouver une solution **AVEC** vous. J'ai une philosophie de gestion basée sur la communication et je l'applique aussi dans cette procédure. En passant, si vous me contactez, n'utilisez pas de phrase comme « Ouin, c'est Monsieur X, tu sais pourquoi je t'appelle? » parce que je n'apprends pas la liste de comptes en souffrance par cœur.

Noël

Nos bureaux fermeront le vendredi 21 décembre à midi pour rouvrir le mercredi 2 janvier 2013 aux heures habituelles. Pendant ce temps, reposezvous, aimez vos proches et soyez prudent. Je vous suggère un exercice durant ce congé : essayez de faire le bilan de votre vie comme si vous étiez un petit oiseau. Le but étant d'essayer de se voir de haut d'une manière objective et de regarder la situation dans son ensemble et non pas seulement selon vos yeux. Plusieurs problèmes se « relativeront » ainsi et votre cœur sera plus léger! JOYEUX NOËL!

Frédérick Lee Directeur général

Des nouvelles de notre agente de développement Oh! Quand j'entends chanter Noël

Encore quelques jours (quelques dodos pour les cœurs d'enfants!) et ce sera Noël! Les maisons sont décorées, la neige est arrivée et partout on entend les chants de Noël... c'est ce qu'on appelle la magie de Noël! Ce fut d'ailleurs le sujet du dernier café-jasette qui a eu lieu le lundi 10 décembre. C'est autour d'un déjeuner-partage (les participants ont apporté un plat qui rappelait Noël) qu'on a échangé sur les traditions d'hier et d'aujourd'hui ainsi que sur la magie de Noël. Pour terminer, les participants ont créé cette magie de Noël en chantant un air bien connu du temps des fêtes. Ces petits moments sont simples, mais si importants au bonheur quotidien des citoyens et au bien-être de la collectivité. Le prochain café-jasette portera sur la sagesse et sera animé par Monsieur René Racine, psychologue. La rencontre se fera le 14 janvier 2013, à compter de 9h30, à la salle municipale. Veuillez communiquer avec moi pour réserver votre place ou pour information supplémentaire.

L'ambiance des fêtes était aussi présente à Saint-Denis lors du Noël au cœur du Kamouraska. Cette année, les 17 municipalités du Kamouraska ainsi que la MRC ont participé au concours la plus belle cloche de Noël. La cloche gagnante fut celle de Saint-Denis. Madame Caroline Beaulieu, photographe professionnelle et nouvelle citoyenne de Saint-Pacôme, a confectionné la cloche pour notre municipalité. Vous pourrez admirer l'œuvre de Madame Beaulieu à la salle municipale. Merci Madame Beaulieu pour votre temps et votre créativité.

Le temps des fêtes est aussi un bon moment pour pratiquer des activités de plein air en famille. Profitez donc de la nature et des beaux paysages de notre municipalité et allez découvrir ou redécouvrir le sentier de l'île (situé au rond-point du Nord du Rocher) ainsi que le sentier du Brise-culotte (situé à la rue Galarneau). Grâce à une subvention, ces deux sentiers ont été restaurés par l'organisme Parc Bas-Saint-Laurent. Chaussez vos bottes ou vos raquettes et profitez des plaisirs d'hiver!

Vous avez des livres ou des revues à donner? Veuillez me contacter et je les remettrai à Madame Lucile Lavoie qui est en charge du projet de bibliothèque à la résidence du Lys d'Argent.

Nous sommes toujours à travailler le site internet qui sera prêt en janvier 2013. Je vous rappelle donc que si vous souhaitez voir votre entreprise sur le site internet de la municipalité, veuillez me contacter.

Je profite également de l'occasion pour remercier les bénévoles qui font de notre communauté un lieu où il fait bon vivre. Pour terminer, j'aimerais vous souhaiter à tous un très beau Noël rempli de magie et une bonne année 2013! Beaucoup de succès dans tous vos projets!

Marijo Couturier Dubé Agente de développement

Activités à venir...

Le mardi 8 janvier, à 20h00 séance ordinaire du Conseil:

Le mardi 8 janvier, réunion Chevaliers de colomb à 19h30;

Le mercredi 9 janvier, à 13h00, réunion mensuelle du Cercle de Fermières;

Le samedi 12 janvier, souper spaghetti et glissade en soirée à la Station plein air;

Le lundi 14 janvier, à 9h30 Café Jasette au Centre municipal;

Le mardi 15 janvier, à 19h30 Conseil d'administration du Club optimiste;

Le samedi 19 janvier, circuit des entreprises à la Station plein air;

Le lundi 21 janvier, à 19h30 C.A. de la Station Plein air;

Le samedi 26 janvier, 5 à 7 ailes de poulet – 2/1 sur le ski de soirée à la Station plein air;

Le dimanche 27 janvier, Brunch du Carnaval au Club de Golf;

Le vendredi 21 décembre, dernière journée pour participer au concours de photos – automne 2012;

Le samedi 22 décembre, tirage des 4 x 100 Pasco\$ pour vos achats dans les commerces de Saint-Pacôme;

Les chroniques du loisir intermunicipal

Programmation d'hiver

J'espère que c'est avec joie que vous avez découvert la programmation d'hiver 2013.

Grâce au sondage que vous avez rempli, j'ai pu adapter la programmation à vos besoins et vous offrir plus d'activités pour les 0-17 ans. La programmation est également disponible sur notre page Facebook, *Loisir Intermunicipal*

Il est à noter que je serai en vacances du 21 décembre au 2 janvier inclusivement, donc il est préférable de me contacter avant le 20 décembre pour vous inscrire et ainsi réserver votre place!

Programmation de la relâche

Vous devriez recevoir la programmation de la semaine de relâche durant la 2^e semaine du mois de février. Elle contiendra des activités pour les petits, les grands et pour toute la famille. Surveillez également la tarification de la Station plein air et son passeport relâche!!

Au plaisir de vous y voir!!

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!



Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Pour information et inscription

Par courriel: rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca
Par Facebook: Loisir Intermunicipal (que vous

soyez sur Facebook ou non)

Par téléphone : Lundi 418-498-2050 *115

Mardi/mercredi 418-852-2801 Jeudi/vendredi Am 418-852-2356

BONNE VACANCES!

CAPITATION 2012

Lors de la cueillette des enveloppes de la capitation à votre domicile, vous étiez peut-être absent.

Vous avez la possibilité de l'envoyer par la poste dans l'enveloppe préadressée, la remettre lors de la quête à la messe ou venir la porter au presbytère le mardi et mercredi de 9h00 à 16h00

Merci à tous ceux et celles qui ont déjà remis leur enveloppe pour votre grande générosité. Merci d'avance aux personnes qui nous remettront leur enveloppe sous peu.

Marie D'Anjou, sec. Conseil de Fabrique de Saint-Pacôme



GUICHET AUTOMATIQUE 24 HEURES PAR JOUR 7 JOURS PAR SEMAINE



Siège social
7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
GOL 3X0 (418) 852-2812

Retour sur l'Assemblée publique concernant la Station plein air

Le mardi 27 novembre dernier avait lieu une assemblée publique d'information concernant la Station plein air. Cette assemblée avait pour but de préciser la situation financière actuelle de la station ainsi que la situation financière advenant la fermeture de la station. Voici donc les chiffres qui ont été présentés lors de cette soirée :

États financiers actuels

|--|

	Total des revenus	490 168 \$
•	Total des dépenses	447 796 \$
•	Excédents	42 372 \$
	*Les remboursements en capital ne sont pas in	clus dans ses données

2011

Total des revenus	531 569 \$
Total des dépenses	501 973 \$
Excédents	29 596 \$
*Les remboursements en capital ne sont j	pas inclus dans ses données

2012

	Total des revenus	439 486 \$
•	Total des dépenses	428 279 \$
•	Excédents	11 207 \$

^{*}Les remboursements en capital ne sont pas inclus dans ses données

Situation financière advenant la fermeture de la Station plein air

•	Électricité	5 000 \$		
•	Déneigement	2 500 \$		
•	Entretien du bâtiment	7 000 \$		
•	Assurances	14 000 \$		
•	Prêt/année (2012-2020)	44 000 \$		
•	Taxes municipales	12 000 \$		
•	Administration	3 000 \$		
•	Total assumé par la municipalité	87 500 \$		
E'n de la colonia de la MDC de Venerando				

Fin de la subvention de la MRC de Kamouraska (25 000 \$)

Le but n'est pas de fermer la Station plein air, mais de préciser la situation.

Ce fut donc une rencontre d'information, aucune décision ne fut prise lors de cette soirée. Pour plus de détails concernant les états financiers de la Station plein air, veuillez communiquer avec Monsieur Frédérick Lee, directeur général de la Municipalité.



Régie Intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest LA SÉCURITÉ ET LA PRUDENCE : LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOËL!

Durant la période des fêtes, la Régie Intermunicipale en incendie vous invite à la plus grande prudence. Les pompiers, qui ont votre sécurité à cœur, vous rappellent que la prévention demeure encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit.
- Après les fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus tôt possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

Les lumières décoratives

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.

Les cordons rallonges

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons rallonges.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre pendant la période des fêtes, visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique *Prévention*.

Prévenir les intoxications

L'entretien de l'appareil de chauffage :

- S'assurer du bon état du système de chauffage en le faisant inspecter par un entrepreneur professionnel au moins une fois par année ou lors d'une modification ou du remplacement du système.
- Lors d'une modification au système de chauffage, s'assurer que la dimension intérieure de la cheminée et du conduit de raccordement est compatible avec le nouvel appareil de chauffage.

Entreposage des bombonnes de propane

Afin d'éviter les fuites, la bombonne de gaz doit toujours se trouver en position verticale. Entreposez les bombonnes à l'extérieur seulement.

Un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2013



Les Fêtes nous offrent une occasion unique de nous rapprocher des personnes avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, de vivre ces doux moments.

Joyeuses Fêtes et Bonne Année!

Christian Gagnon, directeur des incendies



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST

Que Noël soit l'occasion d'intenses moments de joie, et que chaque jour de l'An nouveau vous permette d'atteindre la réussite personnelle et professionnelle que vous

désirez...

Meilleurs Voeux!

Joyeux Noël! Bonne et heureuse année!

Les membres du conseil d'administration

20 ANS DE VIE MUNICIPALE



C'est lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), tenu en septembre dernier, que Monsieur Gervais Lévesque fut honoré pour ses 20 ans de vie politique municipale. Un article paru dans la revue *Quorum*, volume 37, numéro 5 faisait mention des honorés du Congrès et de la relève à préparer.

Monsieur Lévesque a débuté en tant que conseiller municipal en novembre 1992 et c'est en novembre 1996 qu'il fut élu maire de Saint-Pacôme. Depuis 1992, Monsieur Lévesque a travaillé de nombreux projets tels la réalisation du projet d'aqueduc et égouts, la restauration de plusieurs parcs municipaux, la création d'un programme d'accès à la propriété, la réfection du rang de la Canelle, la nouvelle bibliothèque municipale, etc. La carrière politique municipale de Monsieur Lévesque se démarque par sa volonté de développer son milieu et son ouverture envers les projets des organismes du milieu. Bravo à Monsieur Gervais Lévesque pour votre audace, votre persévérance et votre implication.

Gagnants du concours de photos Vos plus beaux clichés - Été 2012



Sébastien Lavoie (comité développement), Michel Hudon (I^{er} prix), Réjean Pelletier (président comité développement)

Le dimanche 25 novembre dernier, le Comité de développement de Saint-Pacôme a remis les prix aux gagnants du concours de photos *Vos plus beaux clichés*, été 2012. Cinq participants ont fait parvenir au comité 25 clichés des plus beaux paysages de Saint-Pacôme. Un jury s'est donc formé afin de sélectionner les 10 meilleures photographies (deux par candidat). Les photos choisies devaient répondre à plusieurs critères, dont la représentativité de la municipalité. Le jury était composé de trois membres du comité de développement, d'une photographe

profession nelle et de deux élèves de l'école primaire.

La population de Saint-Pacôme a eu la chance de choisir une photographie coup de cœur, car les 10 photos sélectionnées ont été affichées dans quelques résidences pour personnes âgées, à l'école primaire et à la bibliothèque Mathilde-Massé. Plus de 180 citoyens ont participé au concours coup de cœur et ont choisi les deux photographies de Madame France Deschênes. Les citoyens qui ont complété un coupon de participation pour la photographie coup de cœur couraient la chance de gagner un montant de 20 Paco\$. C'est Zackary Turmel, de l'école La Pruchière, qui a gagné le prix de participation. Le premier prix du concours de photo a été remis à Monsieur Michel Hudon pour sa photographie prise au Parc de la Paix. Monsieur Hudon a reçu 50 Paco\$ et un laminé de sa photographie qui sera accrochée à la bibliothèque Mathilde-Massé. Le deuxième prix a été remis à Madame Jocelyne Hudon pour sa photographie prise du belvédère de Saint-Pacôme. Madame Hudon a reçu 25 Paco\$. Le Comité de développement de Saint-Pacôme remercie tous les participants du concours de photos et tous les citoyens qui ont participé au concours coup de cœur. Bravo aux gagnants!



1er prix : Parc de la Paix, Michel Hudon



Le comité de développement de St-*Pacôme vous récompense*Les marchands de St-Pacôme vous offrent la possibilité de remporter



4 x 100 Paco \$



Comment participer?



Achetez dans un commerce de Saint-Pacôme (du 12 nov. au 22 déc. 2012) et participez au tirage en remettant votre coupon de caisse dûment signé (nom et numéro de téléphone à l'endos

de votre coupon de caisse)
aux endroits suivants :





Le tirage aura lieu le 22 décembre prochain, à la salle municipale à compter de 13h30. 4 prix de 100 Paco\$ seront tirés, une personne ne peut gagner plus d'un prix (un nom par prix).



Soupe au chou-fleur Une bonne soupe pour se réchauffer après le patinage, la glissade ou encore le ski....

1/4 de tasse de beurre

1/2 tasse d'oignon haché

1/4 tasse de farine

2 ½ tasses de bouillon de poulet

1 chou-fleur cuit en petits bouquets

1 tasse de crème 15%

3 c. à soupe de Cheese Whiz

1 c. à soupe de ciboulette ou de persil

12 champignons frais tranchés

Sel et poivre

Faire revenir les oignons et les champignons dans le beurre.

Ajouter la farine, le bouillon et le fromage.

Bien mélanger pour fondre le fromage.

Incorporer le chou-fleur et la crème

Assaisonner au goût.

Un régal à partager avec tous vos amis!

Micheline Grégoire Cercle de Fermières Saint-Pacôme

Club des 50 ans et plus Anniversaires du mois de janvier

7 11/1/11	u	_	.,, 0,,,	,,,,,
Denise Dubé	2 janvier		Lisette Lévesque	17 janvier
Aurèle D'Anjou	4 janvier		France Lévesque	18 janvier
Françoise Dumont	5 janvier		André Chamberland	20 janvier
Liette Grandmaison	6 janvier		Yolande Lévesque	20 janvier
Irène Lebel	6 janvier		Michel Dubé	21 janvier
Raymond-Marie Guy	7 janvier		Annette Grandmaiso	n24 janvier
Gislaiine Meunier	7 janvier		Réjean Lévesque	27 janvier
Armand Bouchard	8 janvier		Mariette Ouellet	28 janvier
Irène Ouellet	9 janvier			

Capsule verte

Pour protéger le manche en bois de vos outils, enduisez-le d'une bonne quantité de WD-40. Le produit le protégera de l'humidité et des produits corrosifs

Sécurité routière

Opération déneigement

Lors des opérations de déneigement, piétons soyez vigilants! Tenez-vous loin des déneigeurs et de leur machinerie. En raison de sa longueur et de sa hauteur, un véhicule de déneigement comporte de nombreux angles morts qui empêchent souvent son conducteur de bien voir les autres usagers de la route, surtout les piétons. Il est préférable de garder une distance sécuritaire lorsqu'on circule près de ce type de véhicule afin de s'assurer d'être dans le champ de vision de son conducteur. Cet hiver, pour votre sécurité, gardez vos distances!

Conseils de sécurité aux piétons

- Circuler sur le trottoir et, s'il n'y en a pas, marcher au bord de la chaussée, face à la circulation.
- Porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien visible.
- Se rendre à l'intersection la plus proche pour traverser.
- Demeurer sur le trottoir en attendant de traverser.
- Respecter la signalisation.
- Éviter de traverser entre deux véhicules stationnés.
- Éviter de porter des écouteurs, car ils rendent le piéton vulnérable aux accidents parce qu'il n'entend pas bien les bruits de la circulation.

S'assurer d'être vu : une règle qui peut vous sauver la vie

Les piétons et les conducteurs sont invités à établir un contact visuel entre eux. Ce faisant, le piéton s'assure qu'il a bien été vu par le conducteur avant de traverser. De nombreux accidents surviennent parce que le conducteur n'avait pas vu la victime.

Lorsque vous conduisez

- immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt;
- respectez la signalisation destinée aux piétons;
- avant de tourner à droite à un feu rouge, cédez le passage aux piétons;
- allumez les phares de votre véhicule en tout temps pour bien voir et être vu des piétons

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL Réunions du 6 novembre 2012

294.11.12 <u>LECTURE ET ADOPTION</u> DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 novembre 2012 soit accepté tel que présenté.

295.11.12 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE</u> DU 2 OCTOBRE 2012

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2012 soit adopté tel que présenté.

296.11.12 <u>LECTURE ET ADOPTION</u> DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2012

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2012 soit adopté tel que présenté.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 273 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Robert Bérubé qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 273 portant sur les prévisions budgétaires 2013 sera adopté.

299.11.12 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 272 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 262 RELATIF À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (DÉCHETS, MATIÈRES RECYCLABLES)

ATTENDU QUE l'article 10 de l'entente mentionne « Chaque municipalité participante doit avoir une réglementation uniforme sur son territoire »;

ATTENDU QUE ledit article prévoit que le responsable de l'application de cette réglementation pourra « s'il le juge à propos, à des fins d'harmonisation ou de clarification, proposer à la Régie de demander à une municipalité afin de modifier la réglementation applicable sur son territoire »;

ATTENDU QU'une proposition de modification a été reçue par la Régie et que cette proposition apporte une clarification;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de modifier le règlement numéro 262 relatif à la collecte des matières résiduelles de la façon suivante : La description « Bac roulant » à l'article 2 soit modifiée pour se lire comme suit :

« Contenant en plastique de **240 litres et plus, jusqu'à un maximum de** 360 litres, pouvant être soulevés par un bras mécanique lors de la collecte ».

Que l'article 5.2 soit modifié pour se lire comme suit : « La collecte ne pourra s'effectuer avant **5h** le matin le jour de la collecte, ni après 23h. Les contenants doivent être placés en bordure de route et doivent être retirés de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte ».

Oue l'article 6.2 soit modifié pour se lire comme suit : « Les déchets de toute résidence unifamiliale, immeuble à logements, petits commerces et bureaux doivent être déposés dans des bacs roulants de 240 litres et plus. jusqu'à un maximum de 360 litres. Ces contenants doivent être solides et étanches. Ils ne doivent pas peser plus de 100 kilogrammes lors de la collecte. Aucun bac roulant à déchets (contenant et couvercle) ne pourra être de couleur bleue ou brune, ces couleurs étant exclusives aux contenants pour les matières recyclables et organiques. Idéalement, les bacs roulants à déchets devraient être de couleur gris « charcoal » ou vert. Les bacs roulants devront être approuvés par le responsable de l'administration du présent règlement. Les usagers doivent obligatoirement se procurer ces bacs roulants à leur frais ».

Que l'article 6.4 soit modifié pour se lire comme suit : « Les matières recyclables de toute résidence unifamiliale, immeuble à logements, petit commerce et bureau doivent être déposées dans des bacs roulants de couleur bleue (contenant ou couvercle) de **240** litres et plus, jusqu'à un maximum de 360 litres. Ces contenants doivent être solides et étanches. Ils ne doivent pas peser plus de 100 kilogrammes lors de la collecte. Les usagers doivent obligatoirement se procurer ces bacs roulants à leur frais ».

Oue l'article 8.2 soit modifié pour se lire comme suit : « Tout contribuable qui, en vertu du règlement d'imposition du tarif de collecte. de transport et de traitement des matières résiduelles, se situe dans la classe bénéficiant du tarif minimum annuel, n'a droit qu'à un service de collecte par deux semaines et est limité à un bac roulant de 240 litres et plus, jusqu'à un maximum de 360 litres par résidence, chalet ou petit commerce et bureaux pour les déchets et les matières recyclables. Cependant, tout usager peut obtenir, en vertu du présent règlement, le droit d'utiliser des bacs supplémentaires en faisant une demande écrite au responsable de l'administration du présent règlement. La tarification sera ajustée en conséquence ».

300.11.12 <u>ADOPTION DU BUDGET</u> 2013 <u>DE LA RÉGIE</u> INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKAOUEST

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le budget 2013 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest tel que présenté ci-dessous et que les versements soient répartis soit en 4 versements égaux payables aux 3 mois en date du 5 janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre ou en 2 versements égaux payables en date du 5 janvier et 1er juillet.

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST

BUDGET 2013		
Administration		
Salaires	9 490 \$	
Frais Banque	400 \$	
Assurance	3 500 \$	
Téléphone & Internet	500 \$	
Poste	400 \$	
Vérification comptable	2 700 \$	
Administration & Informatique	800 \$	
Assurance ADMQ	225 \$	
Fournitures de bureau	500 \$	
Total de l'administration	18 515 \$	
Matières résiduelles		
Salaires	69 076 \$	
Cotisations employeur	9 675 \$	
Contrat (Cueillettes)	10 000 \$	
Immatriculation	2 325 \$	
Frais déplacement	1 000 \$	
Téléphonie	420 \$	
Carburant & Urée	90 000 \$	
Pièces & accessoires	2 000 \$	
Vêtements & fournitures	1 000 \$	
Entretien camion	12 000 \$	
Bris divers	1 000 \$	
Location Bâtiment	5 100 \$	
Total des Matières résiduelles	203 596 \$	
Frais de financement		
Intérêt sur DLT	12 000 \$	
Total des frais de financement	12 000 \$	
DLT		
Remboursement capital sur DLT	75 350 \$	
Total DLT	75 350 \$	
Total des charges	309 461 \$	

301.11.12 ADOPTION DU BUDGET 2013 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le budget 2013 de la Régie intermunicipale en sécurité incendie du Kamouraska Ouest tel que présenté ci-dessous :

BUDGET 2013		
Régie intermunicipale prote	ec. incendie	
du Kamouraska Ouest		
Administration		
Salaires	20 812,50 \$	
Cotisation de l'employeur	2 766,50 \$	
Frais de déplacement	100,00 \$	
Frais de poste	800,00 \$	
Téléphone & Internet	1 200,00 \$	
Publicité & Information	100,00 \$	
Réception, fleurs et dons	500,00 \$	
Comptabilité et vérification	3 500,00 \$	
Administration & informatique	2 500,00 \$	
Assurances générales	15 800,00 \$	
Service de formation	500,00 \$	
Cotisations & abonnements	650,00 \$	
Frais de banque	600,00 \$	
Fournitures de bureau	1 700,00 \$	
Total administration	51 529,00 \$	
Service Incendie		
Salaires	50 000,00 \$	
Salaires T.P.I.	5 500,00 \$	
Cotisation de l'employeur	6 750,00 \$	
Frais de déplacement	1 000,00 \$	
Communication (téléavertisseurs - radio)	2 000,00 \$	
Frais de congrès	1 250,00 \$	
Autres municipalités (entente)	3 500,00 \$	
Service de formation	4 500,00 \$	
Immatriculations	5 700,00 \$	
Cotisations & abonnements	400,00 \$	
Frais de repas	1 000,00 \$	
Essence - huile (pompe)	500,00 \$	
Produits chimiques	1 000,00 \$	
Pièces et accessoires	3 000,00 \$	
Fournitures diverses	1 000,00 \$	
Vêtements, chaussures, accessoires	2 000,00 \$	
Fournitures médicales	500,00 \$	
CAUREQ - Système de communication	1 900,00 \$	
Ent.& rép.machinerie, équipements	1 200,00 \$	
Ent. –rép. (équip.t, radio, téléavertisseurs)	1 000,00 \$	
Entretien réparation (pompes, accessoires)	1 500,00 \$	
Entretien réparation (appareils respiratoires)	1 500,00 \$	
Entretien autopompe (2004) St-Pacôme	1 000,00 \$	
Entretien autopompe Rivière-Ouelle	1 000,00 \$	

(2007)				
Citerne St-Pacôme (2010)			500,00 \$	
Entretien Ouelle	FORD 150	(2002) Riviè	ère-	1 000,00 \$
Entretien	SWATT (2	011) Rivière	-Ouelle	500,00 \$
Essence	- huile (cam	ion)		3 500,00 \$
	Te	otal service	Incendie	104 200,00\$
	Financer	nent dette	long tern	ne
Citerne &	& Unité urge	nce (intérêts)		11 800,00 \$
Autopon	npe Rivière-C	Duelle (intérê	ets)	4 500,00 \$
Citerne &	& Unité urge	nce (capital)		34 900,00 \$
Autopompe Rivière-Ouelle (capital)		30 200,00 \$		
Total financement dette long terme		81 400,00 \$		
Immobilisations				
Ameuble	ments & équ	iipements bu	reau	1 000,00 \$
Machine	rie, outils &	équipements		6 000,00 \$
Équipem	ents casernes	s		1 000,00 \$
	Tota	al des immol	oilisations	8 000,00 \$
		Total	dépenses	245 129,0\$
Versement des quotes-parts pour l'année 2013				
	Saint- Pacôme	Saint- Gabriel	Rivière- Ouelle	Saint- Denis
mensuel	7 147,55\$	2 956,39\$	6 498,01\$	3 825,47\$
2013	85 770,60\$	35 476,73\$	77 976,075	45 905,60\$

302.11.12 <u>VENTE D'UNE PARCELLE</u> DE TERRAIN – RUE DU DOMAINE

ATTENDU QUE M. Sylvain Ouellet est propriétaire du lot numéro 4 996 957 situé dans la rue du Domaine;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme possède une parcelle de terrain situé en bordure de l'assiette de rue et que cette dernière n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

ATTENDU QUE cette parcelle de terrain est d'une superficie totale de 210,8 mètres carrés et porte le numéro de lot 4 320 495;

ATTENDU QUE cette parcelle de terrain serait utile à M. Ouellet pour la configuration de l'accès à sa propriété;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme procède à la vente de cette parcelle de terrain situé en bordure de la rue du Domaine à M. Sylvain Ouellet au coût d'un dollar (1,00 \$) et que le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee soient autorisés à signer l'acte de vente et tous les documents s'y rattachant. Tous les frais reliés à cette transaction seront assumés par M. Sylvain Ouellet.

303.11.12 SIGNATURE DU
PROTOCOLE POUR LA
RECONDUCTION DU PROJET EN
LOISIR INTERMUNICIPAL POUR
L'ANNÉE 2013

ATTENDU QUE le projet en loisir intermunicipal évolue bien et apporte des résultats concluants auprès de la population depuis maintenant un an;

ATTENDU QUE la ressource humaine en loisir intermunicipal est engagée depuis maintenant un an:

ATTENDU QUE le partenaire financier, Kamouraska en Forme, soutient, pour l'année 2013, le projet;

ATTENDU QUE les municipalités souhaitent poursuivre la réalisation de ce projet, la participation financière de la Municipalité de Saint-Pacôme pour l'année 2013 sera de neuf mille dollars (9 000,00 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater le directeur général, M. Frédérick Lee et le maire, M. Gervais Lévesque, pour la signature du protocole sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir.

$\begin{array}{cccc} 304.11.12 & \underline{AUTORISATION} & \underline{DE} \\ \underline{PAIEMENT} & - & \underline{PAVAGE} & \underline{FRANCOEUR} \\ \underline{INC.} \end{array}$

ATTENDU QUE nous avons reçu une facture au montant de vingt mille huit cent dix-neuf dollars et seize cents (20 819,16 \$) de Pavage Francoeur inc.;

ATTENDU QUE des travaux de pavage restent encore à faire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de payer Pavage Francoeur inc. lorsque toutes les réparations d'asphaltes dans les rues de la Municipalité de Saint-Pacôme auront été effectuées

305.11.12 HONORAIRES PROFESSIONNELS BPRINFRASTRUCTURE INC. INSTALLATIONS SEPTIQUES RUE DE LA PRUCHIÈRE.

ATTENDU QUE des problèmes en matière d'eau potable et d'égout sanitaire sont présents pour cinq (5) résidences situées sur la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro 195.07.12, la Municipalité de Saint-Pacôme s'est engagée à fournir au Ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs un descriptif des problématiques rencontrées pour les cinq résidences concernées;

ATTENDU QUE le Ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs a de plus exigé un relevé sanitaire pour chacune des résidences;

ATTENDU QUE la firme BPR-Infrastructure inc. a été mandatée pour effectuer les relevés sanitaires pour chacune des résidences concernées;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement de la facture numéro 15030275 au montant de trois mille six cent quatre-vingt-cinq dollars et cinquante-huit cents (3 685,58 \$) à BPR-Infrastructure inc. pour services rendus concernant le projet : Installations septiques privées – rue de la Pruchière.

306.11.12 <u>FÉDÉRATION</u> <u>QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS -</u> CONTRIBUTION ANNUELLE 2013

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des Municipalités se démarque par son leadership politique et stratégique ainsi que par la pertinence de ses interventions et la qualité de ses services aux municipalités locales et régionales;

ATTENDU QU'au fil des ans, l'action soutenue de la FQM s'est traduite par plusieurs gains importants comme le Pacte fiscal 2006-2013, les deux générations de la Politique nationale de la ruralité, la reprise des ponts municipaux par le gouvernement et la prolongation des délais pour la réalisation des travaux d'infrastructures financés par le fédéral:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités pour l'année 2013 au coût de mille soixante-treize dollars et soixante-cinq cents (1 073,65 \$) taxes incluses.

307.11.12 <u>APPROBATION DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR</u> 2013 – TRANS-APTE INC.

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire le paiement au montant de cinq mille deux cent huit dollars (5 208,00 \$) représentant la contribution de la Municipalité de Saint-Pacôme à Trans-Apte inc. pour l'année 2013.

308.11.12 <u>SIGNATURE DU PACTE</u> <u>SOCIAL DE COSMOSS</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme travaille à développer et consolider les infrastructures, services et activités éducatives, sportives, culturelles et de loisir pour les jeunes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme valorise et entretient les liens-écoles-parents-communauté;

ATTENDU QUE le Comité de développement de Saint-Pacôme recommande à la Municipalité de Saint-Pacôme de signer le Pacte social de COSMOSS;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee et le

maire, M. Gervais Lévesque à signer les documents nécessaires au Pacte social de COSMOSS.

309.11.12 <u>SOUMISSIONS</u> – JARDINIÈRES DE FLEURS POUR L'ÉTÉ 2013

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues pour la fabrication des jardinières de fleurs de la Municipalité pour l'été 2013;

Calibrachoa couleur mélangée avec géranium mini-cascade
Bégonia semperflorens rouge ou rose avec feuillage bronze
Géranium mini-cascade rouge ou rose 28,00\$
Pétunia rouge, bidens jaune, 28,00\$
lamium et lobélie bleu

Michel Montminy inc.

Les Feuillages du Ouébec inc.

Géranium mini-cascade rouge ou rose 29,99 \$ avec draceana, pétunia superbells rose et blanc, sanvitalia jaune ou lysimachia jaune comme lierre

Les serres aux jardins de Cécile

Draceana, pétunia blanc, biden jaune 32,95\$

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la soumission de Michel Montminy inc. soit acceptée pour trente-neuf (39) paniers au prix de vingt-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (29,99 \$) pour l'été 2013.

ATTENDU QUE le règlement numéro 265 portant sur le prolongement des rues Ouellet et Paquet a été adopté à la séance ordinaire de ce présent conseil municipal le 1^{er} novembre 2011;

ATTENDU QUE ce règlement autorise des dépenses de cinquante-cinq mille dollars (55 000,00 \$);

ATTENDU QUE l'exécution de ce projet s'est vue affliger d'un dépassement de coût;

ATTENDU QUE certains soldes sont toujours disponibles dans différents postes budgétaires et qu'il est possible d'appliquer ces montants à ce projet;

ATTENDU QU'une balance de quarante-sept mille trois cent quarante et un dollars et vingthuit cents (47 341.28 \$) reste à payer à Transport en vrac St-Denis;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à la majorité des membres présents, le conseiller M. Nicholas Ouellet étant contre :

D'EXIGER que Transport en vrac St-Denis finalise, à ses frais, les fossés et bordures;

D'AUTORISER le directeur général, M. Frédérick Lee à faire le transfert des postes budgétaires suivants :

# de compte	Description	montant
23 070 00 722	Balance de financement	11 148,70\$
02 320 00 419	Honoraires professionnels	5 000,00\$
02 320 00 516	Location machinerie	1 633,82\$
02 320 00 521	Ent. rép. des chemins	5 500,00\$
02 320 00 622	Achat sable et gravier	15 000,00\$
02 320 01 521	Réfection fossés	3 000,00\$
02 414 00 649	Pièces accessoires eaux usées	3 000,00\$
02 702 59 959	Petit patrimoine	1 000,00\$
	Total	45 282,52\$

D'AUTORISER le directeur général, M. Frédérick Lee à procéder au paiement des factures numéro 3310, 3318 et 3331 à Transport en vrac St-Denis pour un total de quarante-sept mille trois cent quarante et un dollars et vingt-huit cents (47 341.28 \$) taxes incluses afin de finaliser le projet de prolongement des rues Ouellet et Paquet.

311.11.12 <u>AUTORISATION</u> <u>DE</u> PAIEMENT – TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS – DÉCOMPTE PROGRESSIF #1 – PROJET RUE DE LA PRUCHIÈRE

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 dans le dossier de prolongement des services d'aqueduc et égout de la rue de la Pruchière au montant de trente-deux mille neuf cent seize dollars et cinquante-sept cents (32 916,57 \$) taxes incluses à Transport en vrac St-Denis.

312.11.12 <u>DÉSIGNATION</u> <u>DES</u> <u>SIGNATAIRES – LOCAL DES JEUNES</u>

ATTENDU QUE lors de l'adoption de la résolution numéro 033.02.12, Mme Marie-Christine Drapeau et M. Frédérick Lee ont été désignés comme signataires à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle pour le compte du Local des jeunes;

ATTENDU QUE Mme Marie-Christine Drapeau et Mme Marie-Pier Lévesque s'acquittent conjointement des tâches de coordination, d'animation et de planification du Local des jeunes de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE Mme Marie-Pier Lévesque soit aussi désignée signataire auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle pour le compte du Local des jeunes de Saint-Pacôme;

QUE le directeur général, M. Frédérick Lee, devra obligatoirement signer les chèques du local des jeunes et que Mme Marie-Christine Drapeau ou Mme Marie-Pier Lévesque agira comme deuxième signataire.

313.11.12 <u>AUTORISATION DE</u>
PAIEMENT – JM TURCOTTE LTÉE –
PROJET RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE les travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Pruchière sont débutés;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement à JM Turcotte Itée pour les fournitures de regards, puisards et conduites de béton au montant de dix mille sept cent soixante-douze dollars et dix cents (10 772,10 \$) dans le cadre des travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de la Pruchière.

314.11.12 <u>AUTORISATION</u> <u>DE PAIEMENT – RÉAL HUOT INC. – PROJET RUE DE LA PRUCHIÈRE</u>

ATTENDU QUE les travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Pruchière sont débutés;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement à Réal Huot inc. pour les fournitures et matériaux au montant de quarante-huit mille neuf cent quatre-vingt-quatorze dollars et trente-six cents (48 994,36 \$) dans le cadre des travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de la Pruchière.

315.11.12 <u>AUTORISATION</u> <u>DE</u> PAIEMENT – SANI LANG INC. – NETTOYAGE DES REGARDS

ATTENDU QUE la compagnie Sani Lang inc. a procédé, comme chaque année, à la vidange des grilles de rues et puisards situés dans les rues municipales afin que l'eau de ruissellement puisse évacuer sans problème;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement à Sani Lang inc. au montant de huit mille neuf cent soixantesix dollars et quatre-vingt-cinq cents (8 966,85 \$) pour les travaux de nettoyages des grilles de rues et puisards de notre municipalité.

316.11.12 <u>AUTORISATION</u> <u>DE</u> PAIEMENT- <u>JEAN</u> <u>LECLERC</u> EXCAVATION – BORDURES DE RUES

ATTENDU QUE la compagnie Jean Leclerc Excavation a procédé à l'installation des chaînes de rue sur les rues Martin, Chamberland et Meunier;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement de la facture au montant de vingt-deux mille quatre cent quarante-quatre dollars et quatre-vingt-dix cents (22 444,90 \$) à Jean Leclerc Excavation pour l'installation des bordures de rues.

317.11.12 <u>M. DONALD BOULET – BASES POUR JEU DE CROQUET</u>

ATTENDU QUE M. Donald Boulet a fabriqué les moules pour les bases servant à l'installation des arceaux pour le jeu de croquet;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à verser un montant compensatoire de cent cinquante dollars (150,00 \$) à M. Donald Boulet.

318.11.12 <u>DEMANDE AU</u> PACTE RURAL – <u>AGENTE DE</u> DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE la MRC, par le biais du Pacte rural, aide à défrayer les coûts d'embauche d'une agente de développement;

ATTENDU QU'un montant de mille dollars (1 000,00 \$) nous a déjà été versé;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Pacte rural un montant de trois milles dollars (3 000,00 \$) pour défrayer une partie des coûts du salaire de l'agente de développement pour l'année 2012 et que le directeur général transmette le rapport d'activités à la MRC.

319.11.12 <u>DEMANDE D'APPUI À LA CANDIDATURE AU PRIX RURALIA-DESJARDINS 2013 – SOCCER ESTIVAL DE SAINT-PACÔME</u>

ATTENDU QUE le soccer est en expansion au sein des jeunes citoyens de Saint-Pacôme et de l'immense succès de l'été 2012;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme appuie l'initiative communautaire et la participation citoyenne à l'organisation du soccer estival à Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme appuie la candidature du soccer estival de Saint-Pacôme au prix Ruralia-Desjardins 2013.

320.11.12 <u>ADOPTION DE</u> LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	48 066 \$
DÉPENSES	
Administration	10 474 \$
Conciergerie et entretien	11 216 \$
Énergie, taxes, ass. et sinistres	26 782 \$
Remplacement, améliorations et	
modernisations	18 050 \$
Financement	40 053 \$

Services à la clientèle	3 490 \$
TOTAL DES DÉPENSES	112 268 \$
DÉFICIT	64 202 \$
Partage du déficit	
SHQ: 90%	57 782 \$
Municipalité : 10%	6 420 \$

321.11.12 <u>LES BÉNÉVOLES DU</u> <u>CENTRE D'ANJOU – CONTRIBUTION</u> FINANCIÈRE

ATTENDU QUE les Bénévoles du Centre D'Anjou soulignent, encore cette année, le temps des Fêtes avec les résidents;

ATTENDU QUE les Bénévoles du Centre D'Anjou veulent offrir un cadeau personnalisé à chacun des résidents et organiser diverses activités traditionnelles;

ATTENDU QUE de souligner le temps des Fêtes réconforte grandement les résidents du Centre D'Anjou;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de cinquante dollars (50,00 \$) aux Bénévoles du Centre D'Anjou afin de contribuer à leurs activités de Noël 2012.

322.11.12 DEMANDE ADRESSÉE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – HALTE TOILETTE

ATTENDU QUE notre nouveau parc de la Solidarité offre un service public de toilettes disponible de mai à octobre et d'un point de vue sur la rivière Ouelle:

ATTENDU QUE ce parc muni d'une toilette et d'eau courante peut être très apprécié par les marcheurs et cyclistes qui désirent s'y arrêter pour se reposer et même y prendre une collation:

ATTENDU QUE ce service est méconnu des utilisateurs potentiels de la Municipalité et d'ailleurs:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Ministère des Transports du Québec d'installer un panneau de signalisation indiquant la présence de cette toilette et de ce parc sur la route 230, et ce, dans les deux sens de la circulation.

323.11.12 <u>DEMANDE ADRESSÉE AU</u> <u>MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU</u> <u>QUÉBEC – PONT ROUTE 230 EN</u> <u>URGENCE</u>

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 1^{er} mai 2012, la résolution numéro 140.05.12 traitant du mauvais état du pont de la route 230 a été adoptée et transmise au Ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la sécurité des gens, piétons ou automobilistes est compromise compte tenu de l'état du pont de la 230 qui continue à se détériorer;

ATTENDU QUE des travaux de réfections de ce pont nous semblent très urgents;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de réitérer notre demande auprès du Ministère des Transports du Québec afin que des travaux de réfection du pont de la route 230 soient priorisés pour être effectués dans les plus brefs délais et de faire parvenir une copie de cette résolution à M. Norbert Morin, député provincial.

324.11.12 <u>MME DORIS PARENT ET</u> <u>M. JEAN SANTERRE – BRIS À LEUR</u> PROPRIÉTÉ DU 58 CÔTE NORBERT

M. Jean Santerre, se disant en conflit d'intérêts avec ce point, quitte la salle de réunion.

ATTENDU QUE des bris ont été causés à la propriété de Mme Doris Parent et M. Jean Santerre lors des opérations de déneigement à l'hiver 2010-2011:

ATTENDU QUE plusieurs interventions ont été faites par M. Santerre auprès de la direction générale et de ce conseil municipal et que ces dernières se sont avérées sans résultats:

ATTENDU QUE Mme Parent et M. Santerre ont assumé les coûts de réparation de leur clôture et qu'ils nous transmettent une réclamation au montant de cinq cent quatrevingt-dix-huit dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (598,98 \$);

ATTENDU QUE les bris causés aux propriétés lors des opérations de déneigement sont la responsabilité de l'entrepreneur;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de transférer cette réclamation à Transport Pierre Dionne, entrepreneur en déneigement.

M. Jean Santerre, reprends sa place à la réunion.

325.11.12 <u>RÉSIDENCE DU VIEUX</u> <u>MOULIN – RELOCALISATION EN CAS</u> D'URGENCE

ATTENDU QUE Mme Aline Beaulieu de la Résidence du Vieux Moulin nous adresse une demande afin de pouvoir relocaliser ses pensionnaires dans les locaux de la bibliothèque municipale en cas d'évacuation d'urgence;

ATTENDU QUE les membres de ce conseil municipal n'ont pas d'objection à cette demande.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la relocalisation des pensionnaires de la Résidence du Vieux Moulin à la bibliothèque municipale en cas de situation d'urgence pourvu que le périmètre de sécurité le permette et d'en aviser la Régie

intermunicipale en sécurité incendie du Kamouraska-Ouest. Si le périmètre de sécurité ne le permet pas l'accès à la bibliothèque, la relocalisation se fera à l'édifice municipal.

326.11.12 <u>NOËL AU CŒUR DU</u> <u>KAMOURASKA – REMISE DU</u> TROPHÉE

ATTENDU QUE le Noël au Cœur du Kamouraska se déroulera les 23-24 et 25 novembre prochain;

ATTENDU QUE cette activité se veut une compétition amicale entre les municipalités di Kamouraska et la MRC;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme participe, encore cette année, à ce concours intermunicipal par la fabrication d'une cloche de Noël;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis et son comité de développement nous invitent à la remise du trophée lors du souper le 25 novembre prochain à la salle multidisciplinaire du complexe municipal de Saint-Denis;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat de deux (2) cartes pour le souper du 24 novembre au coût de trente dollars (30.00 \$).

327.11.12 <u>SÛRETÉ</u> <u>DU</u> <u>QUÉBEC</u> <u>-</u> <u>CUEILLETTE</u> <u>DES</u> <u>PRIORITÉS</u> LOCALES 2013-2014

ATTENDU QUE le District du Bas Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, poste de la MRC de Kamouraska, de la Sûreté du Québec est présentement dans la période de cueillette de nos besoins particuliers afin de préparer la planification annuelle d'intervention de notre service de police;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents les priorités retenues pour 2012-2013 pour notre Municipalité soient les suivantes :

- Maintenir la lutte aux stupéfiants par l'application du programme Drogues MRC:
- Augmenter le sentiment de sécurité par le biais du programme Aîné-Avisé;
- Parrainage, présence sur les lieux de rassemblements des jeunes et maintien du programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS);
- Interventions visant à contrer la vitesse, et particulièrement dans les zones de 50 km/h.

328.11.12 <u>UNITÉ RÉGIONALE DE</u> LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT – GALA MÉRITAS SPORTIF

ATTENDU QUE le samedi 3 novembre 2012 se tient la 38^e édition du Gala Méritas sportif

de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE lors de de souper méritas un hommage sera rendu aux athlètes, officiels, entraîneur, administrateurs de clubs et association sportive de la région;

ATTENDU QUE Mme Marylise Lévesque se voit en nomination pour l'obtention d'un prix à titre d'athlète de niveau international en Judo:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'acheter une table pour huit (8) personnes au coût de deux cent quatre-vingts dollars (280,00 \$) pour assister à ce souper et ainsi démontrer notre appui à Mme Marylise Lévesque.

329.11.12 <u>ÉCOLE</u> <u>DESTROISMAISONS</u> <u>DEMANDE</u> <u>-</u> <u>COTISATION ANNUELLE 2012-2013</u>

ATTENDU QUE l'École de musique Destroismaisons nous invite à renouveler notre adhésion ou à devenir membres;

ATTENDU QUE cet organisme sans but lucratif offre à plus de trois cents (300) jeunes et adultes des cours de musique, de chant et de danse, prodigués par des professeurs qualifiés;

ATTENDU QUE notre adhésion est l'un des gestes les plus concrets que nous pouvons faire pour aider à assurer la continuité du service aux élèves;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'École de musique Destroismaisons au montant de quarante dollars (40,00 \$).

330.11.12 <u>DEMANDE</u> <u>DE LA PART</u> <u>DES CITOYENS DE LA RUE</u> <u>PELLETIER À ST-GABRIEL</u>

ATTENDU QUE trois résidents de la rue Pelletier à Saint-Gabriel font partie du territoire de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE ces résidences auront besoin de revoir leurs installations septiques sous peu;

ATTENDU QUE les propriétaires de ces résidences nous demandent une solution afin de régulariser la situation;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une rencontre soit organisée avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin de voir les possibilités existantes pour ces propriétés.

331.11.12 <u>FERMETURE</u> <u>DE</u> <u>L'ASSEMBLÉE</u>

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h00.

Les Habitations Saint-Pacôme

Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0 Téléphone : 418-852-2525



AVIS DE LOGEMENTS DISPONIBLES

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- Au rez-de-chaussée : 1 logement 3 ½ pièces et 1 studio 2 ½ pièces ;
- Au deuxième plancher, 2 logements 3 ½ pièces;
- Au troisième plancher, 1 logement 3 ½ pièces.

Forfait « Logement et services »

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- > Supplément au loyer (logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus).

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction

Cercle de Fermières de Saint-Pacôme

Nous désirons offrir nos meilleurs vœux de Joyeux Noël à tous les pacômiens et pacômiennes. Profitez bien de cette période pour célébrer en famille et que la magie de cette belle fête vous apporte beaucoup de bonheur.

Les membres du Conseil d'administration local : Marie, Hélène, Micheline, Josée et Jocelyne.

P.S.: lors du dernier café-jasette, plusieurs m'ont demandé la recette du pain doré de ma grand-mère, la voici donc :

2 œufs, 1 tasse de cassonade, 1 filet de lait, 1 filet de sirop d'érable. Brasser ensemble et tremper de minces tranches de baguette dans le sirop. Cuire à la poêle électrique à 350 degrés dans du shortening 100% végétal (genre Crisco).

Un pur délice pour le matin de Noël, Marie

Concours « Vos plus beaux *clichés »*De Saint - Pacôme – automne 2012







- Passionné de la photo en herbe, le comité de développement vous invite à soumettre vos plus belles images de St-Pacôme au cours des prochaines saisons.
- Remettez vos photos avant le 21 décembre 2012, un jury sélectionnera deux gagnants parmi les photos qui seront remises (maximum de 5 photos par personne / saison).

A chaque Saison!

Premier prix: 50 Paco \$
Deuxième prix: 25 Paco \$

- 10 photos seront sélectionnées à chaque saison par le Jury pour la bibliothèque municipale Mathilde-Massé.
- Amateur ou passionné de la photo, nous voulons voir, à travers vos yeux, ce qui caractérise notre village, et ce, à chacune des saisons.
- Procurez-vous une fiche d'inscription dans un commerce ou à la municipalité et remettez-la avec la photo au bureau municipal. Une copie numérisée de vos photos devra être envoyée à l'adresse suivante : develop-stpacome@bellnet.ca











Club Optimiste de Saint-Pacôme Carnaval des Neiges 2013

« Chapeau les jeunes d'inspirer le 27e Carnaval! »

Le 27e Carnaval des Neiges est déjà en préparation depuis quelque temps.

Cette année, 3 duchesses ont été recrutées et ont accepté avec enthousiasme de participer aux activités et d'aider les membres optimiste dans la vente des billets de loterie.

Frédérique Beaulieu-Gagnon, Alexandra Saint-Onge et Brenda Saint-Pierre seront nos ambassadrices pour cette Fête des Neiges qui se tiendra à Saint-Pacôme du 26 janvier au 3 février 2013. N'oublions pas que le Carnaval et la loterie sont notre principale source de revenus afin d'offrir toute une gamme d'activités intéressantes aux jeunes de Saint-Pacôme.

Prix des billets: 1 billet: 3,00 \$; 2 billets: 5,00 \$; 5 billets: 10,00 \$.

Informations : Jérôme Dubé : 852-2041 ou Lisette Lévesque : 852-2049

Dons remis par le Club Optimiste Pour l'année 2011-2012

Projet collation-école	2 500.00\$
C.A.C.P.	75.00\$
Téléthon et don Cancer Infantile	650.00\$
Sécurité sur roues	600.00\$
Appréciation de la jeunesse et art de s'exprimer	350.00\$
TROP	100.00\$
Golf junior	100.00\$
Fondation de l'O.I.	200.00\$
Fête de Noël des enfants	350.00\$
Bourse d'étude (Polyvalente La Pocatière)	200.00\$
Méritas (Collège Ste-Anne)	100.00\$
Club de Compétition Côte des Chats	100.00\$
Soccer, camp de jour, fête de la St-Jean	500.00\$
Club de judo	100.00\$
Dons divers	725.00\$
TOTAL	6 650.00\$



Les membres du Club Optimiste de Saint-Pacôme profitent de l'occasion pour souhaiter à tous un JOYEUX NOËL et une EXCELLENTE



Une pause réflexion pour se faire du bien...

Dixième café... VIEILLIR EN SAGESSE

animé par René Racine, psychologue

Quand : Lundi 14 janvier 2013 à 9h30 Où : Centre municipal de Saint-Pacôme 27, rue St-Louis

La sagesse, c'est le bonheur!

Il y a en chacun de nous une grande sagesse qui peut nous assurer un vieillissement plus heureux, quels que soient les événements qui marquent notre évolution.

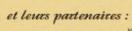
> Inscription obligatoire au 418.852.2356 demandez Marijo... Covoiturage possible, renseignez-vous!





Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme







17





Chronique culturelle À lire ce mois-ci...

Souvenirs de la Banlieue

Tome 1 Sylvie



1966. La famille
Pelletier habite
Longueuil depuis
un peu plus d'un
an. Pourtant,
plusieurs
membres de la
famille
regrettent
encore leur
ancienne vie

dans l'est de Montréal. Il n'est pas rare d'entendre râler les plus vieux sur l'expropriation qui les a obligés à plier bagages. Même s'ils se gardent bien d'en dire un mot à leur père, les enfants lui en veulent terriblement de les avoir déménagés en cette triste banlieue où tout bouge bien plus lentement qu'en ville.

Tome 2 Michel



1967. « C'était l'année de l'amour. C'était l'année de l'Expo... » Les nouvelles sont bonnes pour la famille Pelletier. Des visiteurs débarquent d'un peu partout pour voir cette fameuse « Terre des Hommes », certains d'aussi loin que l'Ouest canadien. Sylvie

a droit à une nouvelle maison; Michel et Paul-Eugène, à un vrai magasin d'antiquités. Un voyage en Europe pour Sonia. Un prix pour Junior. Mais le bonheur des Pelletier amène avec lui son lot de jaloux. La tante Ginette se montre mesquine à leur endroit et manigance pour enrôler la moitié des membres de la famille Belley dans son camp. Dur coup pour Sylvie qui les a à peu près tous élevés.

Tome 3 Sonia



Avril 1968. Les années se suivent mais ne se ressemble nt guère. Depuis la mort de Martin, le

deuil ébranle le reste du clan Pelletier. Tout risque de basculer si la famille n'arrive pas à se remettre de cette tragédie. Michel sent l'urgence de dire à son père et à ses enfants qu'il les aime, mais les mots lui manquent.

En salle ce mois-ci...

Le Hobbit : Un voyage inattendu

DATE DE SORTIE 14 DÉCEMBRE 2012 DURÉE : 170 MIN

DUREE : 170 MIN GENRE : AVENTURES ORIGINE : ÉTATS-UNIS

Bilbo, comme tous les hobbits, est un petit être paisible. L'aventure tombe sur lui comme la foudre quand le magicien Gandalf et treize nains barbus viennent lui parler de trésor, d'expédition périlleuse à la Montagne Solitaire gardée

dans la toile d'une araignée géante...



Les Pee Wee 3D : L'hiver qui a changé ma vie

DATE DE SORTIE 21 DÉCEMBRE 2012

DURÉE: 2H00

GENRE : DRAME SPORTIF ORIGINE : QUEBEC

ACTEURS: ANTOINE PILON, REMI GOULET, ALICE MOREL-MICHAUD

Janeau Trudel, un jeune hockeyeur prodige de 12 ans, déménage dans une nouvelle

ville suite à la mort tragique de sa mère. Il se lie d'amitié avec la



gardienne de but de sa nouvelle équipe, une jeune fille talentueuse et déterminée qui désire à tout prix participer au tournoi de hockey Pee-Wee de Québec. Malheureusement, certains de leurs camarades ne voient pas l'arrivée de Janeau dans l'équipe d'un oeil positif. Arrivera-t-il à mener ses coéquipiers au tournoi, malgré les querelles et la jalousie?



Fermeture hivernale des écocentres : quelles sont les options ?

Avant de faire la liste des endroits qui récupèrent certaines matières tout au long de l'année, voici les raisons qui justifient la fermeture des écocentres pendant la période hivernale :

- Il y a moins de matières générées (résidus verts, matériaux de construction...);
- Les conditions de travail pour les préposés sont difficiles, d'autant plus qu'il n'y a pas d'électricité sur place;
- Les conteneurs sont ouverts et il y a accumulation de neige; il faut aussi déneiger;
- Le terrain de La Pocatière est utilisé en tant que dépôt de neige usée;
- Le coût de gestion est beaucoup trop élevé si on se base sur le coût à la tonne.

Voici la liste des options pour:

- Matériel électronique Bureau en gros
- Petits électroménagers Future Shop
- Matériel informatique Bureau en gros
- **Télévisions** Bureau en gros (jusqu'à 32 pouces pour les écrans plats et 29 pouces pour les autres)
- Cellulaire La Source, Espace Bell, Bureau en Gros, Recyc laser, Électronique Mercier, Canadian Tire, Fido, Future Shop, Rogers, Vidéotron, Zellers
- Jeu vidéo, console de jeu et accessoires Vidéotron
- **Peintures résidentielle seulement** Rona, Dynaco, Agriscar, plusieurs garages municipaux
- Ampoules fluo-compactes Rona
- Vêtements en bon état comptoirs d'articles usagés
- Autres articles : livres, jeux, vaisselles... Comptoirs d'articles usagés
- Piles La Source, Rona, Canadian Tire, Future Shop, mini-collecte, plusieurs bureaux municipaux
- Cartouches d'encre Recyc laser, Bureau en Gros, Future Shop, La Source, Buroplus, mini-collecte
- Lunettes Optométristes, Club Lions, mini-collecte
- **Mini-collecte** (lunettes, piles, cd, dvd, goupilles d'aluminium, attaches à pain, cartouches d'encre) Écoles
- Pneus, huiles usées, filtres Garages (voir le site de la SOGHU, <u>www.soghu.co</u> pour trouver le garage le plus proche)
- **Médicaments périmés** pharmacies
- **Plastique agricole** à la meunerie du Groupe coopératif Dynaco à Saint-Philippe-de-Néri (suivre les consignes)

Attention! Il est conseillé d'appeler avant de se rendre sur place pour s'assurer que les matières dont on veut se départir seront bien acceptées.

Source: Co-éco, 418 856-2628





Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 Gym. Cerveau pm	2	Récupération 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	4 Récupération 2	5
6 Bibliothèque De 10h00 à 12h00	7	8 20h00 Séance ordinaire du Conseil Bibliothèque De 18h30 à 20h30 Gym. Cerveau pm Chevaliers de colomb 19h30 Service Kam-aide 19h	9 Fermières Réunion mensuelle 13h00 : Cours de guitare 18h à 20h	10 Vidanges 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	11 Vidanges 2	12 Souper spaghetti et glissade en soirée à la Station plein air
13 Bibliothèque De 10h00 à 12h00	14 Café Jasette 9h30 Au Centre municipal	15 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 Gym. Cerveau pm C.A. Optimiste 19h30	p.m. pétanque à la salle municipale Fermières ateliers broderie 13h00 Cours de guitare 18h à 20h	17 Récupération1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	18 Récupération 2	19 Circuit des entreprises à la Station plein air
Bibliothèque De 10h00 à 12h00	21 C.A. Station plein air 19h30	22 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 Gym. Cerveau pm	p.m. pétanque à la salle municipale Fermières ateliers Crochet macramé 13h00 : Cours de guitare 18h à 20h	Vidanges1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	25 Vidanges 2	26 5 à 7 et 2/1 sur le ski de soirée à la Station plein air Pont du bonhomme carnaval
Bibliothèque De 10h00 à 12h00 Brunch du Carnaval au Club de Golf	28 Comité de développement 19h30	29 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 Gym. Cerveau pm	30 Fermières ateliers Finition des pièces 13h00 : Cours de guitare 18h à 20h	31 Récupération 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579	

Date de tombée : 14 janvier 2013 Prochaine parution : 23 janvier 2013